

« Sport sur ordonnance » : 1ère participation de la CNMSS

Mis en ligne le **mardi 18 avril 2017**

La promotion de l'activité physique et sportive est un axe fort de la politique de prévention en santé de la CNMSS qui s'est naturellement associée au Club sportif et des loisirs de la Gendarmerie de Bordeaux-Mérignac pour la création d'une section « Sport santé sur ordonnance ».



Le 6 avril 2017, le général François-Xavier Bourges a inauguré la salle « Lieutenant-colonel Robert Maisto » du **Club sportif et des loisirs de la gendarmerie (CSLG)** de Bordeaux-Mérignac, en présence également du général Jean-Louis Bouchard (2s), président délégué de la Fédération des clubs de la Défense et de deux représentants de la CNMSS, partenaire de la création de cette section « Sport santé sur ordonnance ».

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 permet **aux patients atteints d'une affection de longue durée de bénéficier d'activités physiques encadrées et adaptées à leur santé, prescrites par leur médecin.**

Dans ce cadre, la CNMSS s'est naturellement associée au Club sportif et des loisirs de la Gendarmerie de Bordeaux-Mérignac pour la création d'une section « Sport santé sur ordonnance ».



Qu'est-ce que le sport sur ordonnance ?

Le médecin rédige une ordonnance, dirige son patient vers l'équipe d'animateurs « Sport et santé » qui va établir un diagnostic de sédentarité, puis un programme d'activités, en accord avec le médecin.

Cette section du CSLG a pour objectif de permettre **aux personnels et à leur conjoint en situation de maladie chronique et en rupture sportive de reprendre une activité sportive après un an de pratique dans un cadre adapté et sécurisé, voire de se maintenir.**

Son but est de favoriser la pratique sportive pour une meilleure santé et opérationnalité : réappropriation du corps, amélioration des performances physiques et intellectuelles des personnels, meilleure santé physique et psychologique. Atout supplémentaire, la progression individuelle est stimulée par la force du groupe.

Les activités pratiquées sont la gymnastique, la musculation, la marche, la marche nordique et la marche-course. Des informations sur la nutrition sont également fournies.

La [CNMSS](#) tenait à être présente à cette manifestation. Elle a été représentée par le médecin-chef de l'Antenne de la [CNMSS](#) à Bordeaux Eric Chauveau et de Madame Anne-Marie Aspar, du Siège de la [CNMSS](#) à Toulon.

VOIR AUSSI

► [LA VIDEO « Sport et santé »](#)

Dernière mise à jour de l'article : 28/02/2018